

AAP Renaturation des villes et villages

Dossier de la rédaction de H2o
January 2024

Les zones particulièrement concernées par l'absence de nature, c'est-à-dire les zones urbaines, densément construites et/ou imperméabilisées (agglomérations, zones d'activités et même cœurs de villages), sont parmi les plus vulnérables face aux effets du changement climatique que ce soit à l'occasion d'épisodes de canicules, sécheresse ou a contrario de pluies intenses génératrices d'inondations. L'enjeu est donc aujourd'hui de réintégrer la nature dans ces zones très minérales, une végétation capable de concourir à la reconquête du bon état des masses d'eau, de participer à la résilience face aux effets du changement climatique (limitation des pollutions et inondations locales, rafraîchissement/suppression d'îlots de chaleurs) et de favoriser le développement de la biodiversité.

Cet appel à projets a rencontré un vif succès en 2023, aussi le conseil d'administration de l'Agence de l'eau s'est prononcé sur sa reconduction en 2024 avec des adaptations. L'appel à projets est ouvert du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024. Un comité de sélection retiendra les meilleurs projets à l'issue de deux phases de sélection : le 31 mars et le 30 juin.

Dépot des dossiers